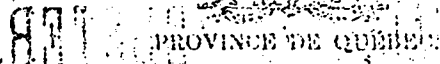


**PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.**



PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE  
BOIS ET FORÊTS.

Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic, chap. 9, les limites à bois ci-dessus seront offertes en vente par encan public, à 11 h. et de 12 heures, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA INTÉRIEUR

Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
Portland West A. 134

AGENCE DE BOUAVENTURE.

Limite Arrière New Richmond, 24 mille carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 mille carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Massé, No. 1 Est, 16 mille carrés.  
" Neigette No. 2 14 " "  
" Macpès, No. 2 12 " "  
" Dupresne, No. 1, 8 " "

**CONDITIONS DE LA VENTE.**

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,  
Commissaire.

Ste. Anne, 2 septembre 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées

au long dans la " Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la " Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et d'imprimer les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les cinq premières semaines de la session.

ROUCHER, DE BOUQUILLONVILLE.

Greffier du Conseil Législatif.

C. M. MUIR.

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 19 Août 1875

**MUSIQUE NOUVELLE !**

**MUSIQUE VOCALE :**

Les deux mères .....	Boissière .....	24
Madame d'Alençon .....	" .....	25
Marche aux papillons .....	" .....	25
Nelle courcier .....	Houillon .....	35
Mademoiselle .....	Boissière .....	25
Pauvre Rose .....	M. A. D. .....	25
Amour et pitié .....	Lachman .....	25
Les fanfares magiques .....	Gariboldi .....	50
Le dernier de l'orpheline .....	Boissière .....	25
La fuyette et la prison .....	" .....	25
Les trois gâteaux .....	" .....	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend ! .....	Ben. Thyoux .....	40
A Saint-Blaise .....	Pessard .....	30
Chanson de Jean Prouvaire .....	Hulmé .....	50
Amour et caprice .....	Bovy .....	25
Chanson d'été .....	Rupès .....	50

**MUSIQUE INSTRUMENTALE :**

Le lys .....	Spindler .....	40
Transports joyeux .....	Lambert .....	85
Souviens-toi .....	Spindler .....	40
Andalusia, valse .....	Pénavaire .....	75
Les gondoles .....	Delorme .....	50
Heures heureuses .....	" .....	50
Chant de Lazzarone .....	Kowalski .....	70
Paysane .....	Marmontel .....	75
Bergère .....	Kowalski .....	60
Rose des Alpes .....	Spindler .....	40
Bouquet de violettes .....	" .....	40
Feuilles d'automne, valse .....	Dauids .....	70
Nuit d'Asie .....	Marmontel .....	75
Pauvre fleur .....	Spindler .....	40
Feuilles d'automne .....	Kowalski .....	60
Méditation .....	" .....	60
Sur l'Asie triatique .....	" .....	60
Dreaming on the lake .....	Lott .....	80
Nuit et jour, valse .....	Lamothe .....	80
La jolie hongroise, valse .....	Fischer .....	60
Colombine, Polka .....	Dessaux .....	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique  
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

**DÉPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, septembre, 1875.

L'ESCRITE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 p. cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.